



Catégorisation de l'activité

Par Tibo1103

Bonjour

Je souhaite m'inscrire en tant qu'auto entrepreneur via l'INPI.

Je veux exercer en tant que serveur (service en salle) independant auprès de traiteur notamment et facturer une prestation de service.

J'ai d'abord effectué une première demande en categorisant mon activité de cette manière :

1) Activité de service 2) Hotellerie et restauration 3) traiteurs et autres service de restauration

Le TCO a rejeté ma demande en disant qu'il ne s'agissait pas d'une activité commerciale.

J'ai donc recommencé mes démarches en categorisant de la manière suivante :

1) activité de service 2) Hotellerie restauration 3) restauration 4) commerciale

Le TCO a ensuite rejeté ma demande en disant que l'activité que je souhaitais créer n'était pas commerciale.

Après un échange avec eux, ils m'ont dit que ce que je souhaiter exercer faisait partie des professions libérales (j'en ai déduis qu'il s'agissait d'une profession libérale non réglementé)

Et c'est la où je bloque en recommencant (une énième fois) mes démarches. Quelle que soit les activités que je sélectionne dans la catégorisation de l'activité aucune ne fait pas partie des professions libérales et elle me renvoie toute sur des activités commercial ou non dépendant du TCO.

Je ne sais donc pas comment faire pour créer mon statut ou à qui m'adresser.

Merci de votre aide